

En Flèche

N°321 / AVRIL 2024 LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

  www.ville-lafleche.fr



DOSSIER / SERVICE PUBLIC > P 9

Le circuit DE L'EAU



NADINE GRELET-CERTEAIS, MAIRE
n.grelet@cc-paysflechois.fr

► Élaboré dans un contexte particulièrement difficile, nous avons adopté pour 2024, un budget marqué par le maintien de nos dépenses de fonctionnement, le désendettement de la ville de 400 000 euros supplémentaires et des investissements raisonnables certes, mais ambitieux. Transition et rénovation écologiques, amélioration de notre cadre de vie, projets structurants tels que la promenade de Port-Luneau, la future extension de l'école Lazare-de-Baïf ou les études nécessaires à la création de la future cuisine centrale... : ce sont ainsi quelque 4 millions d'euros qui seront consacrés cette année au développement de la Ville.

Pour ce qui relève des dépenses de fonctionnement, notre ligne directrice est inchangée : donner à nos agents les moyens de remplir dignement leurs missions de service public de proximité le plus qualitatif possible, soutenir notre riche tissu associatif qui fait la vitalité de notre territoire et maintient notre exigence en matière de cohésion sociale, continuer à développer une politique culturelle à laquelle nous sommes tous fervemment attachés... En ces temps complexes propices au repli sur soi, il s'agit de continuer à faire de La Flèche, une ville ouverte, durable, douce à vivre pour toutes et tous.

DANS CE NUMÉRO / AVRIL 2024

FOCUS / P.3 : SAVOIR-FAIRE EN LUMIÈRE - **ACTUALITÉS / P.4 À 7** : DE NOUVELLES HABITUDES > **P.4** - UNE MALTRIE FLÉCHOISE > **P.7** - **ÉCLAIRAGE / P.8** : UN EXERCICE D'ÉQUILIBRE - **DOSSIER / P.9 À 12** : LE CIRCUIT DE L'EAU - **PORTRAIT / P.13** : MARIE BODROS - **LOISIRS / P.14 À P.17** : VOYAGE EN ANTARCTIQUE > **P.14** - PROFESSION TÉNOR > **P.15** - **TRIBUNES / P.18** - **INFOS PRATIQUES / P.19**



DOSSIER / P.9 À 12
 LE CIRCUIT DE L'EAU



FOCUS / P.3
 SAVOIR-FAIRE EN LUMIÈRE



ÉCLAIRAGE / P.8
 UN EXERCICE D'ÉQUILIBRE



PORTRAIT / P.13
 MARIE BODROS

ÉCONOMIE / RENDEZ-VOUS

Savoir-faire EN LUMIÈRE

Le salon du savoir-faire en Pays fléchois attend ses visiteurs les 12 et 13 avril avec un double objectif : valoriser les talents et informer sur les métiers des entreprises locales.

Échanges
et démonstrations
au programme.

► Avec 2 500 visiteurs en moyenne à chaque édition, le salon du savoir-faire a trouvé sa place dans l'agenda des manifestations proposées sur le territoire. Organisé autour de neuf pôles, ce rendez-vous met en lumière une cinquantaine d'entreprises locales. L'occasion de découvrir leurs savoir-faire et des métiers, parfois mal ou peu connus. Un angle pertinent pour des salariés en reconversion comme pour des jeunes en réflexion sur leur future orientation.

Échanges et démonstrations

Pour mieux les accueillir, le salon dédie la journée du vendredi aux scolaires, de la primaire au lycée et renforce ses propositions. Un nouveau pôle, consacré aux métiers de la sécurité, est en effet inauguré, avec la participation de la Gendarmerie nationale pour cette première année. « *Nous répondons à une attente qui avait été exprimée par les collégiens rencontrés l'an dernier, explique le comité d'organisation. Ce pôle sera amené à s'étoffer par la suite.* » D'autres pistes sont également en réflexion pour les futures éditions, autour de nouvelles familles de métiers.

Les pôles numérique, bâtiment, L'Outil en main,

mécacycle, agriculture et métiers de bouche, Cogito, artisanat de production et formation seront représentés par des professionnels, disponibles pour des échanges avec le public, des démonstrations et dégustations. À noter : le pôle artisanat de production s'enrichit de la participation de deux nouvelles entreprises, Trivium Packaging et Mérieux NutriSciences.

Les 12 et 13 avril de 10h à 18h, Halle-au-Blé, place du Marché au Blé et place du 8 Mai 1945, entrée libre. www.cc-paysflechois.fr

Le chiffre

450

L'an dernier, 450 scolaires sont venus à la rencontre des entreprises du territoire et des organismes de formation représentés. Parmi ceux-ci, e-campus La Flèche présentera pour la première fois ses formations à distance, du CAP à Bac +5. Lire aussi page 5.



TRAVAUX / CIRCULATION

De nouvelles HABITUDES

La construction d'un petit immeuble d'habitation rue Galliéni entraîne une modification de la circulation dans l'hyper centre. De nouvelles règles à suivre jusqu'au printemps 2025.

L'immeuble sera construit à l'angle des rues Galliéni et Pape Carpentier.

► Mené par Sarthe habitat, le chantier a débuté début avril et doit s'achever au printemps 2025. Un petit bâtiment comptant quatre appartements se dressera alors sur cette parcelle de 240m², à l'angle des rues Galliéni et Pape Carpentier (lire ci-contre). « *Le chantier aura un impact réduit sur l'environnement immédiat* », assure le maître d'œuvre. Si la circulation piétonne est préservée côté impair de la rue Pape Carpentier, les automobilistes et conducteurs de deux-roues doivent cependant adopter de nouvelles habitudes.

d'élèves de l'école Descartes, la Ville a décidé la création d'une ligne de pédibus. « *Les enfants de primaire sont pris en charge par des agents municipaux sur la place Pape Carpentier pour être conduits en toute sécurité jusqu'à leur établissement*, explique Michèle Juguin-Laloyer, maire adjointe chargée de la Jeunesse. Ce dispositif fonctionnera pendant toute la durée du chantier. »

Par ailleurs, le stationnement est supprimé rue Pape Carpentier afin de permettre aux véhicules entrant et sortant du parking de se croiser. Quatre places de stationnement sont également neutralisées rue Galliéni et le double sens cycliste supprimé. À partir de l'angle Pape Carpentier/Galliéni, la circulation automobile est toujours possible en direction de la place Henri-IV.

À noter : aucune livraison de

matériaux n'est organisée le mercredi matin, jour de marché, afin de conserver une circulation apaisée dans le périmètre. Ce même jour, la rue Foch est en sens unique à partir de la rue Fouquet-de-la-Varenne.

Quatre locatifs en centre-ville

« *Nous avons grand besoin de logements dans le centre-ville* », rappelle la maire, Nadine Grelet-Certenais. L'opération menée par Sarthe habitat en prévoit quatre, tous en location : 1 T2 et 3 T4 dont un duplex et un logement réservé aux seniors à partir de 60 ans. Quatre places de stationnement sont prévues en rez-de-chaussée de ce bâtiment comprenant deux niveaux, chapeauté d'une toiture en ardoise naturelle, habillé d'un enduit traditionnel à la chaux.

Le rez-de-chaussée sera décoré de panneaux en verre gravé rendant hommage à Marie-Pape Carpentier, fondatrice des écoles maternelles, née à La Flèche, ainsi qu'à trois autres femmes pédagogues.

Un pédibus le matin

L'installation d'une zone de livraison des matériaux empêche en effet la circulation, à partir de la place Pape Carpentier jusqu'au carrefour avec la rue Galliéni. Néanmoins, pour faciliter le quotidien des parents

FORMATION / CAMPUS

Une nouvelle offre DE FORMATION

Cogito accueille e-campus La Flèche, une offre de formation du CAP à Bac +5, pour tous les publics.

► Équipé d'une dizaine de postes de travail et d'ordinateurs, un campus de formation à distance a ouvert ses portes dans les locaux de Cogito, rue Nicolas-Appert. Baptisé e-campus La Flèche, il s'adresse à tous : jeunes en recherche de formation ou salariés en reconversion, du CAP à Bac +5, en alternance ou non, avec à la clé un diplôme reconnu par l'État.

Nombreuses filières

Fruit d'un partenariat entre la Communauté de communes et l'organisme de formation Icadémie, e-campus La Flèche permet de suivre un cursus dans de nombreuses filières : du marketing à la coiffure en passant par la finance,

l'assurance, l'hôtellerie, le tourisme... « Cette offre de formation, au cœur de la vie économique locale, va nous permettre de garder nos étudiants, se félicite la maire et présidente de la Communauté de communes, Nadine Grelet-Certenais. Elle apporte aussi une réponse à celles et ceux qui connaissent des problèmes de mobilité ou ne peuvent pas, financièrement, partir étudier loin de chez eux ».

C'est aussi un plus pour les entreprises du territoire « notamment celles qui connaissent des difficultés de recrutement », estime Nadine Grelet-Certenais.



CONTACT : 02 43 48 66 11
ECAMPUSLAFLECHE@CC-PAYSFLECHOIS.FR

Les formations peuvent être suivies depuis chez soi ou dans les locaux de Cogito.

EN BREF



Inscription dans les écoles publiques

Elles concernent les enfants faisant leur première rentrée en maternelle et élémentaire entre septembre 2024 et juin 2025, dans une école publique. Un certificat de pré-inscription doit être demandé au service Enfance et éducation de l'hôtel de ville, en prenant rendez-vous au 02 43 48 53 71 ou en écrivant à education@ville-lafleche.fr. Prévoir livret de famille, justificatif de domicile, copie du jugement en cas de divorce, carnet de santé et certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé.
www.ville-lafleche.fr

Commémoration

La cérémonie commémorative du souvenir des victimes de la Déportation se tiendra dimanche 28 avril à 11h au monument aux Morts, promenade Foch.

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira lundi 25 mars à 19h, à l'hôtel de ville. L'ordre du jour ainsi que les comptes rendus des conseils municipaux passés sont consultables sur www.ville-lafleche.fr, rubrique « La ville ».

Un guide en ligne

Un guide des bonnes pratiques à connaître avant de réaliser des travaux de façade est disponible sur le site internet de la Ville, rubriques « Services et démarches » puis « Habitat ».

Une dizaine d'ordinateurs sont mis à disposition des étudiants.



Le chiffre

50

Une trentaine de coworkers se côtoient régulièrement dans les espaces partagés de Cogito pour développer leur activité. Plus de 50 entreprises louent également ponctuellement les salles de réunion mises à leur disposition par le Pays fléchois. Contact : 02 43 48 66 11.

HISTOIRE / RENDEZ-VOUS

Liane LES INSPIRE

Le 45^e Cahier fléchois évoque notamment la vie de la courtisane Liane de Pougy, née rue de la Paix en juillet 1869.

► Chapeauté, le cou orné d'un collier de perles, l'élégante Liane de Pougy a les honneurs de la couverture du 45^e numéro du Cahier fléchois. « *Je suis fan de cette femme, reconnaît Daniel Potron, historien et cheville ouvrière de la revue. Elle a eu une vie un peu spéciale...* »

Née Anne-Marie Chassaigne le 2 juillet 1860 à La Flèche, Liane de Pougy fut danseuse et courtisane. « *Une célébrité de son époque, ajoute l'historien. Mais avant cela, elle a vécu à Saint-Germain jusqu'à ses 8 ans et fréquentait l'école de la rue Pape Carpentier.* »

Une lettre sur le corps

Dans le nouveau Cahier fléchois, Daniel Potron consacre un article à son fils, né de son union avec un lieutenant de vaisseau. « *Pilote, il est décédé au retour d'une mission de reconnaissance en décembre 1914, raconte-t-il. Sur son corps on retrouva une lettre adressée à l'un de ses amis.* » Une lettre achetée un jour en salle des ventes par un certain... Daniel Potron. Piliers du Cahier fléchois, Alain de Dieuleveult et

Le 45^e Cahier fléchois sera dévoilé au public le 6 avril à 16h au château des Carmes.

Liane de Pougy en couverture du Cahier fléchois.



Laurent Waquet se sont aussi penchés sur la vie de la belle courtisane. Mais pas seulement. Il y est aussi question, sous la plume de Jean-Claude Ménard, du médecin Beauchef, médecin du Prytanée entre les 19^e et 20^e siècles. « *Peut-être celui qui a mis au monde Anne-Marie Chassaigne* », glisse Daniel Potron.

Mais aussi, du quartier de la route d'Angers, raconté par Dominique Davoine ou encore des combattants de la Grande Guerre inhumés au Carré militaire du cimetière Saint-Thomas.

▼ **19 EUROS, EN VENTE À L'ACCUEIL DU CARROI, DANS LES LIBRAIRIES LE BRUIT DES MOTS ET PIERRE DE JADE, À L'ESPACE CULTUREL LECLERC ET À IMPRIM'PHOTO, 23 GALERIE CARNOT.**

Le chiffre

1,25

Fin février et début mars, le Loir est sorti de son lit, avec une crue enregistrée à 1,25 mètre. Les services municipaux ont dû évacuer les mobile homes du camping tandis que les travaux sur le réseau d'eau et d'assainissement en centre-ville ont été interrompus.



EN BREF



Job dating

Dans le cadre de la Semaine des métiers de l'accompagnement et du soin, un job dating est organisé le 25 avril, salle Printania, de 9h30 à 12h30.

Location de vélo

L'office de tourisme de la vallée du Loir propose à la location, tout au long de l'année : des vélos adultes,

enfants, vélo suiveur, remorque enfant, sièges bébé, casques, ainsi que des vélos à assistance électrique. Renseignements et réservations au 02 43 38 16 60.

Rénovation de l'habitat

La Ville et la Communauté de communes ont choisi le ton de l'humour pour présenter l'opération de renouvellement urbain dans le centre ancien, avec un roman photo, disponible les 12 et 13 avril au salon du savoir-faire du Pays fléchois. (lire aussi page 3). Pour tout renseignement : 02 85 85 50 43, opahrulafleche@solihapdl.fr



ÉCONOMIE / ENTREPRISE

Une malterie FLÉCHOISE

Située route des Cartes, l'entreprise Cérés produit un malt destiné aux brasseries artisanales, à partir de céréales cultivées localement.

► Après trois années passées à peaufiner leur projet et à se former, Manuel Chevreul et Cédric Corbeau voient enfin leur production de malt débiter. Un grand moment pour ces deux quinquas, en reconversion professionnelle après plusieurs années d'activité dans le bâtiment. « *C'était quelque chose qui nous trottait dans la tête depuis un moment* », reconnaît Manuel Chevreul. Leur créneau : proposer une production artisanale, locale et bio aux petites brasseries contraintes de se fournir en malt chez des industriels, notamment en Belgique et en Allemagne. « *Une quinzaine de malteries artisanales comme la nôtre ont ouvert en France ces dernières années. Mais nous sommes les seuls dans les Pays de la Loire, à proximité de la Bretagne, de la Normandie, des Charentes...* », explique Manuel Chevreul.

Le local d'abord

Avec un objectif de production de 500 tonnes chaque année contre 1,3 million de tonne pour une malterie industrielle, Cérés ne joue en effet pas dans la même cour. Ça tombe bien, la philosophie de Manuel Chevreul et de Cédric Corbeau est aussi à mille lieux de cet univers : « *Nous faisons le pont entre les treize agriculteurs producteurs de céréales avec lesquels nous travaillons, en Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire et les brasseurs artisanaux*

Manuel Chevreul et Cédric Corbeau ont créé la malterie Cérés.

qui apprécie de ne pas devoir traverser l'Europe pour s'approvisionner. »

Privilégier le local et le circuit court, un état d'esprit pour les deux associés qui ont confié la création de l'identité graphique de Cérés à des graphistes fléchois, ainsi que la conception et l'installation de leur appareil de production à une société mancelle.

Au fait, Cérés c'est quoi ? « *La déesse romaine de l'agriculture, des moissons et de la fécondité* », dévoilent-ils. De bon augure pour la suite de leur aventure.

Des céréales à faire germer

Le malt est une céréale germée, utilisée pour la préparation de boissons alcoolisées dont la bière. Le maltage consiste à reproduire les conditions nécessaires à l'amorçage de la germination afin que la céréale produise des enzymes et des sucres. « *Il s'agit principalement d'orge mais nous pouvons utiliser d'autres céréales, comme le blé par exemple, pour une bière blanche, explique Manuel Chevreul. Nous sommes en capacité de nous adapter aux besoins des brasseurs artisanaux.* »



© ADOBE STOCK

VIE MUNICIPALE / BUDGET

Un exercice D'ÉQUILIBRE

Avant la présentation puis le vote en conseil municipal, le budget primitif fait l'objet d'un long travail d'élaboration et d'arbitrages.

► Au sein des services municipaux, novembre marque le début du marathon budgétaire qui conduira au vote du budget primitif, au mois de mars. Première étape : les conférences budgétaires. Celles-ci réunissent la maire, Nadine Grelet-Certenais, son maire adjoint chargé des Finances, Michel Langlois, le directeur général des Services, Mehdi Taboui, le directeur général adjoint chargé des Ressources et de la modernisation de l'action publique, Stéphane Ménard et le responsable du service Finances.

Ils reçoivent à tour de rôle les maires adjoints accompagnés des chefs de services concernés. « Avant cette rencontre, chaque service est informé de la variation des frais de fonctionnement maximum attendue, soit 3 % cette année, explique Stéphane

Ménard. *Le programme pluriannuel d'investissement doit également être mis à jour pour discuter des choix.* »

Un autre indicateur est scruté : le taux de consommation de crédits de l'année qui s'achève. « Les sommes non utilisées sont réaffectées au pot commun de l'année suivante », précise le directeur général adjoint.

Vote en mars

Les investissements que réalisera la collectivité répondent aux obligations réglementaires, comme la mise aux normes d'un équipement, au projet des élus, aux suggestions des techniciens ou de la population. Ils peuvent aussi être décidés en fonction des opportunités : par exemple, la possibilité d'obtenir des subventions qui diminueront le coût d'un projet. « Les élus peuvent alors décider

La collectivité doit équilibrer fonctionnement et investissement.

d'avancer un chantier dans le temps afin d'en bénéficier. » Ou opter pour un report, selon la conjoncture, comme une hausse du coût des matériaux. « En parallèle nous construisons le Rapport d'orientation budgétaire (Rob) pour se projeter sur plusieurs années, en tenant compte du contexte national et local, ajoute Stéphane Ménard. Ce document, associé aux conférences budgétaires, permet la construction du budget primitif, ligne par ligne. » Il est adopté en mars par le conseil municipal, après présentation aux élus de la majorité et de la minorité, réunis en commission.

Trois règles d'or

Elles s'appliquent à toutes les collectivités locales :

- le budget doit être équilibré en fonctionnement et en investissement.
- une collectivité ne peut pas être en déficit.
- l'emprunt est réservé à l'investissement.

SERVICE PUBLIC

Le circuit DE L'EAU

La Ville assure la production et la distribution de l'eau potable, ainsi que son assainissement. Chaque année, des investissements importants sont consentis pour remplacer les canalisations anciennes, lutter contre les fuites et assurer une production en quantité suffisante. Objectif : garantir la qualité de la ressource et son acheminement pour un service public de qualité, au meilleur prix.

► Les épisodes de sécheresse des derniers étés ont mis en lumière la potentielle ...

...fragilité de la ressource en eau. Si la Sarthe n'est pas menacée de pénurie comme le sont certains départements, l'étiage du Loir a par moment suscité de l'inquiétude. « D'où les travaux entrepris en 2023 sur les forages de Villenette », explique Claude Jaunay, maire adjoint chargé des Services au public. La recherche de fuites sur le réseau, comme les messages de prévention destinés au grand public s'inscrivent parallèlement dans une nécessaire recherche de sobriété. Réduire le gaspillage et préserver la ressource s'imposent aux collectivités comme aux usagers.

D'où provient l'eau potable ?

Elle est soit pompée dans le Loir, à proximité de l'usine des eaux, soit prélevée dans la nappe souterraine, à partir de forages situés à Villenette, dans le quartier de Saint-Germain-du-Val. Elle est acheminée chez les 8 700 abonnés du service Eau et assainissement de la collectivité, via un réseau souterrain comptant 243 km de canalisations ainsi que cinq stations de pompage et de transport.

Comment sa qualité est-elle contrôlée ?

Des contrôles sanitaires ont lieu en interne tout au long de l'année. L'Agence régionale de santé (ARS) mène également ses propres contrôles, de manière inopinée, dont les résultats sont publiés sur le portail des abonnés et une synthèse jointe à la facture d'eau. « L'eau est bactériologiquement et chimiquement conforme à la législation en vigueur », souligne Claude Jaunay.

Que devient l'eau utilisée ?

Elle rejoint le réseau d'assainissement collectif puis la station d'épuration située à proximité du Loir. Les eaux usées y sont analysées et traitées avant d'être rejetées dans la rivière. « L'eau rejetée est tout aussi contrôlée que l'eau potable »,...

Les analyses de la qualité de l'eau sont quotidiennes.



© PHILIPPE NOISSETTE

...ajoute le maire adjoint. Les boues de la station d'épuration sont quant à elles valorisées en agriculture.

Comment suivre sa consommation d'eau ?

Accessible depuis le site internet www.ville-lafleche.fr, le portail des abonnés au réseau d'eau de la Ville est un outil efficace pour surveiller sa consommation en temps réel. Il permet en effet de visualiser le volume utilisé pendant une période choisie, sur une semaine, un mois, une

année... Et donc de mesurer l'impact de la vie quotidienne sur la consommation, selon le nombre de personnes au foyer, les périodes d'arrosage ou celles au cours desquelles le lave-linge est davantage utilisé par exemple.

L'eau du robinet est-elle moins chère que l'eau en bouteille ?

L'eau du robinet revient à 0,0019 euro le litre TTC, tandis que le prix moyen d'une bouteille d'eau de source de 1,5 litre, en grande surface, s'élève à 0,25 euros, soit 0,17 euros le litre. ◀

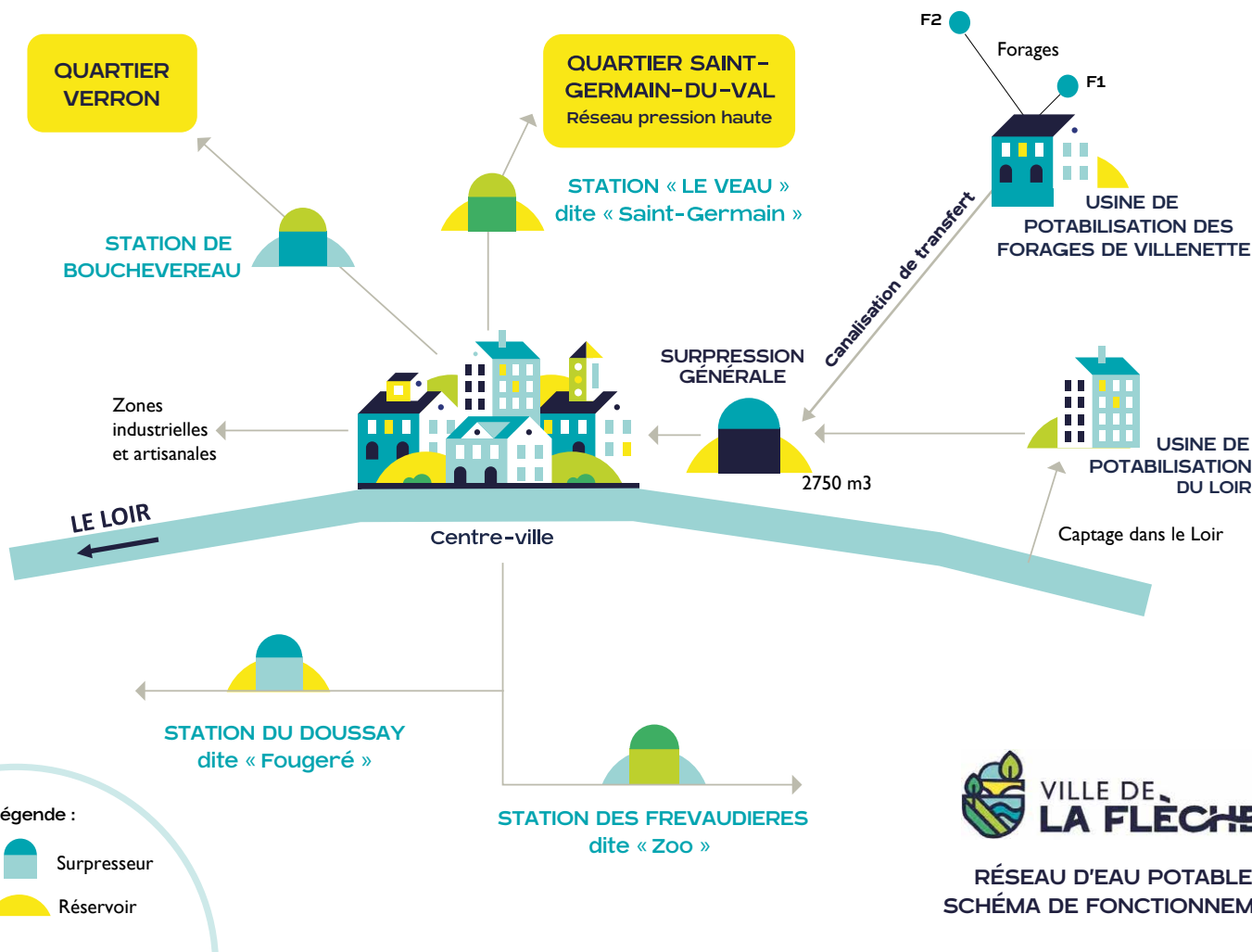
Une des salles de pompage de l'usine de potabilisation du Loir.



© PHILIPPE NOISSETTE

Eaux usées : appel à la vigilance

Les particuliers sont invités à s'assurer du bon raccordement de leurs installations. Toutes les eaux usées doivent être collectées par le réseau public d'assainissement. Les eaux de pluie doivent impérativement être traitées à la parcelle ou transiter par des installations différenciées.



zoom sur...

Les travaux en centre-ville

Débutés mi-octobre, les travaux de remplacement des canalisations d'assainissement en centre-ville ont connu une interruption en mars en raison de la crue du Loir. Ils ont repris le 18 mars rue Maréchal Foch, entre les rues Fouquet-de-la-Varenne et Galliéni.

Une fois ce tronçon terminé, le chantier se poursuivra sur le boulevard Montréal, jusqu'au giratoire de la gare routière. Les conditions de circulation seront identiques à celles mises en place avant la pause imposée par la crue, à savoir : un sens unique venant du Mans en direction d'Angers et une déviation imposée pour les poids-lourds.

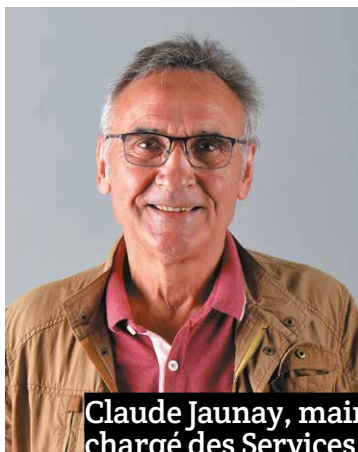
Si nécessaire, le plan de circulation pourra être adapté au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Il sera largement communiqué par la Ville en amont, sur son site internet et ses réseaux sociaux.

Objectif : réduire l'impact sur le stationnement et ne pas gêner l'accès aux commerces du centre-ville.

www.ville-lafleche.fr/la-ville/travaux/



« L'approvisionnement en eau est sécurisé »



© PHILIPPENoiseTTE

Claude Jaunay, maire adjoint chargé des Services au public

Qu'est ce qui a motivé les travaux menés sur les forages de Villenette l'an dernier ?

L'été 2022 nous a mis la pression. Le niveau d'eau du Loir était très bas et nous avons craint que la production de Villenette ne suffise pas à répondre à la demande des usagers. D'autant plus que le débit baissait régulièrement, l'oxydation se répandant petit à petit dans toute l'installation.

Aujourd'hui, grâce à ces travaux importants, nous avons sécurisé l'approvisionnement. Nous pourrions même nous affranchir du pompage dans le Loir en cas de fort étiage. C'est en tout cas ce qu'une nouvelle étude va nous permettre de confirmer.

D'autres travaux sont-ils régulièrement menés sur la chaîne de production ?

En effet, l'an dernier nous avons également refait à neuf le système d'ozonation de l'usine des eaux. C'est ce qui permet, pour faire simple, de désinfecter l'eau prélevée dans le Loir. Actuellement et depuis la mi-octobre, c'est le réseau d'eau et d'assainissement du centre-ville qui est en cours de rénovation. Il s'agit de remplacer un tronçon datant des années 60, depuis l'angle du boulevard Foch et de la rue des Fossés, jusqu'au giratoire de la gare routière.

Là encore, un chantier d'ampleur, rendu complexe par la présence de la nappe phréatique, mais indispensable pour maintenir la qualité de service.

Maintenir la production d'eau potable et son assainissement en interne, c'est un choix politique ?

En effet et nous tenons à conserver ce fonctionnement. À la différence d'une société privée, nous ne réalisons pas de bénéfices. Les recettes sont systématiquement investies dans la modernisation de notre outil de production. Cependant il ne faut pas oublier que la qualité du service que nous offrons aux habitants repose aussi sur l'investissement et le professionnalisme de nos agents municipaux. Des professionnels réactifs, engagés 24h/24, 7j/7, pour répondre aux besoins des Fléchois.



zoom sur...

Les forages de Villenette

Menée de mars à octobre 2023, l'opération réalisée sur les deux forages de Villenette (notre photo) est une réussite. « Avant les travaux, les forages ne fournissaient plus que 70 m³ d'eau par heure, là où on en attendait 150 m³, explique Anthony Brunet, responsable traitement du service Eau et assainissement. Aujourd'hui on enregistre 180 m³. » Un résultat plus que satisfaisant pour Claude Jaunay, maire adjoint chargé des Services au public : « C'est en effet au-delà de ce qui était promis par le bureau d'études avant les travaux, alors même qu'il s'agissait d'une opération délicate à réaliser, que peu d'entreprises sont en capacité de mener. » Construits en 1995, les forages avaient déjà connu une rénovation il y a douze ans. « Ça avait été efficace un temps puis le débit avait recommencé à diminuer », ajoute Anthony Brunet. Cette fois les forages et leurs installations ont été démontés sur 100 mètres de profondeur pour être remplacés à neuf. Le coût du chantier : 550 000 euros hors taxe.



© PHILIPPENoiseTTE

Le chiffre

3 800

La collectivité doit fournir 3 600 à 3 800 m³ d'eau potable chaque jour en été pour répondre aux besoins de ses abonnés. Les travaux réalisés chaque année sur les équipements permettent de sécuriser la ressource en eau pour garantir le service aux habitants.

1951

Naissance
à La Flèche

1970

Installation
au Mans

2011

Retour à La Flèche

2012

Secrétaire des
Seniors sportifs
du pays fléchois

2024

Présidente des
Seniors sportifs
du pays fléchois

SPORT / MARIE BODROS

Madame 100%

Amatrice de sorties à vélo, de rando, de danse et de gymnastique, la nouvelle présidente des Seniors sportifs du pays fléchois est une véritable publicité pour l'association.

► La nouvelle présidente des Seniors sportifs du pays fléchois est du genre super actif. « J'ai eu une vie professionnelle passionnante, que j'ai menée à 100 à l'heure », assure-t-elle. Quitte, paradoxalement, à ne trouver aucune place pour une activité sportive. « Je n'avais pas le temps ! Je m'occupais de mon jardin et j'étais passionnée de scrapbooking. »

La retraite venue, le couple Bodros quitte Le Mans pour renouer avec La Flèche. « En revenant ici, j'ai rejoint les Seniors sportifs, se souvient-elle. D'abord pour faire de la danse parce que j'avais toujours aimé ça. Et, puisque j'étais déterminée à donner de

mon temps comme bénévole, j'ai intégré le comité directeur, avant d'accepter le poste de secrétaire. »

Être à l'écoute

Douze ans plus tard, si le canapé et la télévision sont toujours délaissés, ses chaussures de sports sont mises à rude épreuve. En plus des cours de danse, collectives et en ligne, la semaine de Marie Bodros compte aussi des sorties vélo, de la gym douce et des randonnées, toujours avec les Seniors sportifs du Pays fléchois. « J'avais besoin de m'évader, j'y suis parvenue avec le sport », reconnaît-elle. Aujourd'hui à la tête d'une

association importante, Marie Bodros jongle avec un emploi du temps bien rempli. « La crise du bénévolat se ressent chez nous aussi, bien que nous comptions près de 545 adhérents, assure-t-elle. Il n'est pas toujours simple de passer du rôle de consommateur de loisirs à celui d'acteur. C'est pourtant essentiel pour la vitalité des associations. »

Son projet pour les Seniors sportifs ? « Être la plus proche possible des adhérents et être à l'écoute des animateurs, formés, sans lesquels rien ne serait possible. Du côté des activités, difficile d'en faire plus. Nous alignons déjà des propositions différentes chaque jour. »

Même pour cette dynamique retraitée, fan de concerts, de sorties entre amis et de moments partagés en famille, une journée ne contiendra jamais plus que 24 heures...

▼
RETROUVEZ UN EXTRAIT DE L'INTERVIEW EN VIDÉO SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FLÈCHE.

Voyage en ANTARCTIQUE

La bibliothèque municipale invite à un grand voyage sur le continent blanc, dans les pas des auteurs de *La Lune est blanche*.

► L'un est photographe, François, l'autre, Emmanuel, est illustrateur et auteur de bande dessinée. En 2013, les frères Lepage accompagnent une mission scientifique sur la base française antarctique Dumont d'Urville, en Terre-Adélie. Puis comme chauffeurs, ils participent au raid de ravitaillement de la base Concordia, située au cœur du continent antarctique, à... 1 200 km de Dumont d'Urville. Cette immense aventure, ils l'ont racontée en photos et dessins dans *La Lune est blanche*, à la fois bande dessinée documentaire, reportage, récit de voyage et d'introspection autobiographique (2014, éditions Futuropolis). Textes, dessins et photos s'articulent, se répondent et plongent le lecteur dans le quotidien de la mission.

Rendez-vous au Kid

Leur voyage en terres hostiles a également donné lieu à une exposition, à découvrir dès le 7 avril à la bibliothèque municipale. « On y verra des photographies de François Lepage, des illustrations d'Emmanuel Lepage, des planches de bande dessinée, du matériel scientifique, des

Les planches du livre seront exposées.

© EMMANUEL LEPAGE



livres, des tenues..., énumère Mathieu Vénisseau, bibliothécaire. *La Lune est blanche* parle à tous, ados comme adultes, et pas seulement aux amateurs d'aventures extrêmes. »

Pour aller plus loin dans la découverte, la bibliothèque et le cinéma municipal accueilleront François Lepage le 18 avril pour une conférence ouverte à tous (20h, Le Kid, gratuit). Puis le 21 avril, le documentaire *Dernières nouvelles des étoiles* de Jonathan Millet sera projeté au cinéma (10h30, gratuit). L'occasion de découvrir le travail et le quotidien de quinze scientifiques partis pour treize mois sur la base Concordia.

▼ **EXPOSITION VISIBLE DU 17 AVRIL AU 15 MAI (VERNISSAGE LE 18 À 18H), AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE. WWW.BIBLIOTHEQUEMUNICIPALEDELAFLICHE.FR**

RENDEZ-VOUS / FLEURISSEMENT

Les serres ouvrent LEURS PORTES

Les serres municipales ouvrent leurs portes au public, à quelques jours du début du fleurissement estival. Accueillis par les agents municipaux du service Espaces verts, les visiteurs découvriront la préparation des suspensions et jardinières qui décoreront la ville aux beaux jours.

Ils pourront également glaner astuces et conseils auprès de ces professionnels, par exemple sur les alternatives aux produits chimiques utilisables au jardin, domaine dans lequel la Ville a été précurseur.



▼ **SAMEDI 4 MAI DE 14H À 17H, ROUTE DE LA FAUCILLETTE, ENTRÉE LIBRE.**

JUSQU'AU DIM. 7 AVRIL

Exposition des Peintres de Saint-Germain. Invité d'honneur : Lloma. Du lundi au samedi de **14h30 à 19h**, dimanche de **10h à 12h30** et de **14h30 à 19h**.

JUSQU'AU VEN. 19 AVRIL

Robotique, construire et programmer avec les Legos®, exposition de robots dans le cadre de #Login4, événement départemental autour du numérique. Aux heures d'ouverture de la bibliothèque municipale.

JEU. 4 AVRIL

Repas dansant de Générations mouvement La Flèche Saint-Germain. Salle Printania.

VEN. 5 AVRIL

Pôle seniors : jeux de société à l'espace de vie sociale du quartier des Fleurs.

Café-parents sur le thème de l'usage des écrans. **18h**, espace multimédia, boulevard de Montréal.

Soirée Fous de nature. Plongée en mer rouge, projection de photos et vidéos réalisées par un groupe du club de plongée du Carroi, suivie d'une discussion. 5 et 8 euros. **20h15**, théâtre de la Halle-au-Blé.

SAM. 6 AVRIL

Club poésie. **10h45**, bibliothèque municipale.

Jeu, par la Cie A Kan la dériv', marionnettes. C'est le premier jour d'école pour Basile, une étape de vie importante. L'histoire s'inspire de faits réels, des difficultés que peuvent rencontrer certains enfants dys. À partir de 3 ans. **10h30**, salle Coppélia. www.lecarroi.org



©DR

DIM. 7 AVRIL

Rencontre interclubs de roller hockey adultes. De **9h à 13h**, gymnase Montréal.

Fête de la nature et troc de plantes organisé par le comité de quartier. Place du Champ de foire.

**LUN. 8 AVRIL**

Cinéma avec le pôle seniors. 5 euros. **14h30**, Le Kid.

MAR. 9 AVRIL

Profession ténor, Angers Nantes Opéra, concert-rencontre. Lire ci-dessus.

MAR. 9 AVRIL**Profession ténor**

Théâtre de la Halle-au-Blé



©DR

Aux côtés du harpiste Sylvain Blassel, Carlos Natale raconte son parcours, commencé en Argentine, poursuivi en Italie puis en France. Artiste en résidence auprès d'Angers Nantes Opéra, il dévoile quelques secrets de sa technique, de sa palette de couleurs et de cette discipline à laquelle il s'astreint. **20h30**, à partir de **7 ans**. www.lecarroi.org

MER. 10 AVRIL

Rencontre promotionnelle VTT UNSS 72. La Monnerie.

Atelier numérique avec l'espace multimédia : animer des constructions en Legos®. **14h30**, bibliothèque municipale.

VEN. 12 AVRIL

Atelier chauffe citron avec le pôle seniors. **14h30**, salle Montréal.

SAM. 13 AVRIL

Ouverture de la ludothèque Terre de jeux du Carroi. De **14h à 18h**, 27 rue Grollier.

Ciné-rencontre avec l'artiste sarthois Didier Bardoux et présentation du documentaire de Pablo Meloco, *Les Causes communes*, autour de la culture et de l'univers de Didier Bardoux. Tarif unique : 5 euros. **20h15**, cinéma Le Kid.

SAM. 13 ET DIM. 14 AVRIL

Championnat individuel de pétanque. À partir de **9h**, boudodrome de Bouchevèreau.

Bourse aux livres au profit des animaux du refuge de l'Afda. De **10h à 18h**, salle du Bas-Rhin.

Concours Beursault de la Cie d'Arc. À partir de **14h15** le samedi, **8h45** le dimanche, rue Famille Bizot.

**DIM. 14 AVRIL**

Visites guidées : moulin à glace de La Bruère à **15h**, théâtre de la Halle-au-Blé à **17h**, par Thomas Brochard, guide-conférencier. www.visithemes.com/agenda.

MAR. 16 AVRIL

Téléphone-moi, par F.O.U.I.C, théâtre. Une fresque familiale qui traverse le siècle. On entre

DU VEN. 5 AU DIM. 14 AVRIL**Festival du film judiciaire**

Cinéma Le Kid

En partenariat avec Graines d'Images et le Conseil départemental d'accès au droit, le cinéma Le Kid propose quatre soirées autour du film judiciaire.

Vendredi 5 avril, *Anatomie d'une chute* de Justine Triet (20h15).

Lundi 8 avril, ciné-échanges autour du film *Je vous salue salope, la misogynie au temps du numérique* (20h15)

Samedi 13 avril, *Anatomie d'une chute* de Justine Triet (20h15)

Dimanche 14 avril, *La Nuit du 12* de Dominik Moll (20h15).

À partir de **15 ans**. **20h30**, salle Coppélia. www.lecarroi.org



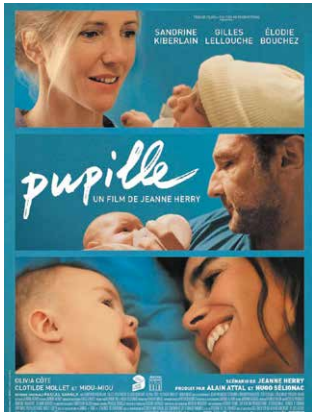
©DR

dans l'histoire de cette famille à travers des conversations téléphoniques, dans des cabines où l'existence des personnages bascule, où des moments clés se produisent, de grandes joies comme des tragédies. À partir de 12 ans. **20h30**, salle Coppélia. www.lecarroi.org

©STÉPHANE AUDRAN



Ciné échange sur l'adoption proposé par l'EFA 72, autour du film *Pupilles* de Jeanne Herry. **20h**, cinéma Le Kid. Tarif unique: 5 euros.



DU MER. 17 AVRIL AU MER. 15 MAI

La Lune est blanche, exposition des dessins et photographies d'Emmanuel et François Lepage. Bibliothèque municipale. Lire page 14.

JEU. 18 AVRIL

Don du sang. De 15h15 à 19h, salle Printania. Rendez-vous à privilégier sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Conférence de François Lepage, co-auteur de *La Lune est blanche*. 20h, cinéma Le Kid. Gratuit.

VEN. 19 AVRIL

Veillée des Saints de glace. Moulin de La Bruère.

SAM. 20 AVRIL

Club poésie. 10h45, bibliothèque municipale.

Randonnée gourmande de Verron. À partir de 17h30, parcours de 9 et 14 km. Lire ci-dessous.

DIM. 21 AVRIL

Dernières nouvelles des étoiles, documentaire de Jonathan Millet. **10h30**, cinéma Le Kid. Gratuit. Lire page 14.

Visites guidées : moulin à glace de La Bruère à **15h**, théâtre de la Halle-au-Blé à **17h**, par Thomas Brochard, guide-conférencier. www.visithemes.com/agenda.

MAR. 23 ET JEU. 25 AVRIL

Pôle seniors : atelier gestes de premiers secours et utilisation du défibrillateur, en partenariat avec la Croix-Rouge. **De 14h30 à 16h**.

MER. 24 AVRIL

Ouverture de la ludothèque Terre de jeux du Carroi. **De 14h à 18h**, 27 rue Grollier.

DU LUN. 22 AU VEN. 26 AVRIL

Stage théâtre pour ados

Le Carroi

Dans le cadre de sa convention avec le Carroi, la compagnie Les Assoiffés d'Azur organise un stage de théâtre pour les jeunes de 13 à 18 ans. Une restitution sera proposée le 7 juillet dans le cadre des Affranchis 2024 et du 22 au 24 août lors du festival des Assoiffés d'Azur. **Gratuit. Renseignement : s.garnier@carroi.org et 06 72 22 94 47. Réunion d'information et de préparation samedi 13 avril de 14h à 16h, salle n°4 du Carroi.**

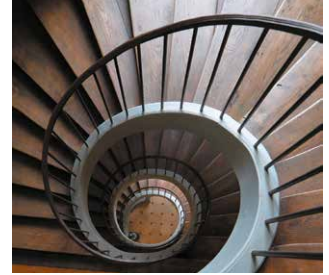


Pôle seniors : après-midi d'échanges avec les ados, préparation de cookies et jeux de cartes. Espace Gambetta.

Rendez-vous contes avec Marie Strehaiano du théâtre du Passeur. Au programme : les quatre musiciens de Brême et les passeurs, d'après les frères Grimm et librement inspiré des Trois brigands de Tomi Ungerer (à partir de 4 ans). Gratuit sur réservation au 02 43 48 53 62. **15h30**, bibliothèque municipale.

DIM. 28 AVRIL

Visites guidées : moulin à glace de La Bruère à **15h**, théâtre de la Halle-au-Blé à **17h**, par Thomas Brochard, guide-conférencier. www.visithemes.com/agenda.



©PHILIPPENoiselette

MER 1^{ER} MAI

Visites guidées : moulin à glace de La Bruère à **15h**, théâtre de la Halle-au-Blé à **17h**, par Thomas Brochard, guide-conférencier. www.visithemes.com/agenda.

SAM. 4 MAI

Club poésie. 10h45, bibliothèque municipale.

DIM. 5 MAI

Concours de sauts d'obstacles. Centre équestre Les Deux Chênes.

Visites guidées : moulin à glace de La Bruère à **15h**, théâtre de la Halle-au-Blé à **17h**, par Thomas Brochard, guide-conférencier. www.visithemes.com/agenda.

SAM. 20 AVRIL

Randonnée gourmande

Verron

L'Amicale des parents d'élèves, le comité des fêtes de Verron et l'association Générations mouvement, renouent avec la randonnée gourmande. Le principe : mêler découverte du patrimoine du quartier, de ses sentiers et se régaler avec un plat chaud préparé par les bénévoles. Départs à partir de 17h30 depuis l'école Lazare-de-Baïf pour 9 et 14 km, avec ou sans repas.

Repas uniquement sur réservation, couverts non fournis : 06 27 89 75 62 (en soirée) et 06 58 88 69 45. 15 euros, 11 euros moins de 12 ans.



RETROUVEZ TOUTES LES DATES SUR WWW.VILLE-LAFLECHE.FR

▼ PARTAGEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS DE LA FLÈCHE SUR INSTAGRAM 📷 AVEC #LAFLECHE

3 MARS 2024

Les U15 sur la ligne de départ de la **course cycliste organisée par le Cyclo sport fléchois** en hommage à Michel Chevé.



3 MARS 2024

Les passionnés d'aéromodélisme au Petit-Versailles à l'invitation du **Radio modèle club fléchois**.



17 MARS 2024

Concours de sauts d'obstacles au centre équestre Les Deux Chênes.





Hôtel de Ville

Espace Pierre-Mendès France
Tél. 02 43 48 53 53
contact@ville-lafleche.fr
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (9 h le jeudi), le samedi de 9 h à 12 h (état-civil uniquement)

Numéros utiles

Service quotidienneté
02 43 48 53 77

Problème de voirie, d'éclairage public, de signalisation

Police municipale
02 43 48 53 89

Centre communal d'action sociale
02 43 48 53 59

Service Citoyenneté
02 43 48 53 58

État-civil, carte d'identité, passeport, élections, recensement, location de salles municipales

Objets trouvés/ animaux recueillis
02 43 48 53 89

Pôle seniors
02 43 48 85 93

Cinéma municipal Le Kid
02 43 94 24 30

Bibliothèque municipale
02 43 48 53 62

École municipale de musique
02 43 48 53 63

Le Carroi
02 43 94 08 99

Centre aquatique L'ilébulle
02 43 94 00 25

Point info jeunesse / espace Gambetta
02 43 45 68 55

L'OPPOSITION MUNICIPALE

L'avis des canards !

Les récentes crues du Loir à La Flèche nous rappellent à chaque fois combien Dame Nature est maître de son temps et du lieu pour décider de son invasion.

Les Fléchois en profitent pour émettre sur les réseaux sociaux leurs doutes et leurs craintes devant le choix fait par les élus de la majorité, à savoir dépenser des sommes énormes pour des travaux à Port-Luneau.

Les élus, qui s'accrochent à ce projet, nous expliquent que les commerçants attendent avec impatience la première tranche de ces travaux pour la modeste somme de 1 600 000 million d'euros. Il faut transformer le parking qui longe le Loir en promenade végétalisée pour recréer un lien avec le centre-Ville, où les gens seront incités à s'arrêter.

« Cela va faire venir les consommateurs et les touristes en ville », nous explique madame la maire. Pourtant, les places de parking le long du Loir vont être supprimées et soi-disant que les places restantes seront suffisantes !

C'est contradictoire, on veut attirer des touristes, mais on supprime des places de parking ! Même les canards qui se régalaient de ces débordements du Loir se posent des questions et nous, les élus de l'opposition qui depuis le début avons voté contre ce projet du fait qu'on repousse certains travaux urgents faute d'argent, nous nous rallions modestement à leurs réflexions !

À quoi cela va-t-il servir ? À quoi cela va servir ? Et surtout, à peine fini il faudra déjà penser aux réparations car les crues seront de nouveau là !

Même pour les canards c'est du gaspillage !

« Ensemble pour le renouveau de La Flèche »

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Un budget contraint, une volonté inaltérée

Le 25 mars dernier, nous avons voté en conseil municipal le budget primitif pour l'année 2024.

Un budget de nouveau adopté aux forceps, puisque la Ville de La Flèche, à l'image de toutes les collectivités du pays, continue de subir de plein fouet les conséquences des tensions internationales et celles d'un contexte budgétaire et inflationniste national toujours complexe.

Un contexte qui s'annonce plus contraint encore, au regard des dernières annonces de Bercy, qui revoit les budgets à la baisse et annonce une première cure d'austérité de 10 milliards d'euros pour cette année 2024, qui impactera nécessairement les collectivités.

Malgré toutes les mesures que notre équipe prend en matière d'économies - en particulier sur l'énergie - notre capacité d'investissement est inévitablement dégradée, ce qui nous pousse à faire des choix toujours plus drastiques et réfléchis, pour répondre aux nombreux enjeux qui s'imposent à nous, tout en tenant notre engagement pris en début de mandat à désendetter la Ville et à ne pas augmenter les impôts des Fléchois.

Nos priorités sont donc inchangées : ne pas alourdir le budget des ménages, maintenir un haut niveau de service public pour tous et à tous les âges, préserver la qualité de notre cadre de vie et investir pour entretenir, rénover nos infrastructures et doper l'attractivité de la ville...

Dans le souci de toujours mieux répondre à vos besoins et à vos attentes, les élus de la majorité agissent en responsabilité : nous continuerons cette année encore, à faire et à faire face.

« La Flèche, territoire de projets »

Pour prendre rendez-vous avec un élu : 02 43 48 53 51



NADINE GRELET-CERTENAÏS

Maire
Présidente de la Communauté
de communes du Pays fléchois



CARINE MÉNAGE

Maire adjointe chargée
de la Culture (animation
patrimoniale et culturelle,
cinéma, école de musique,
bibliothèque), de la
communication et de la
démocratie participative
Vice-présidente
du Pays fléchois



MICHEL LANGLOIS

Maire adjoint chargé
de l'Action sociale (CCAS),
de la tranquillité publique
et des finances
Conseiller délégué
communautaire



PATRICIA MÉTERREAU

Maire adjointe chargée
de l'Action économique
locale (commerce et artisa-
nat, droits de place, marchés
et foires), des cimetières,
de la citoyenneté et des
ressources humaines



NICOLAS CHAUVIN

Maire adjoint chargé
de la Transition écologique
et de l'urbanisme durable
(urbanisme, tourisme local
durable, bâtiments commu-
naux, espaces verts, camping,
Agenda 21)
Vice-président
du Pays fléchois



**MICHÈLE
JUGUIN-LALOYER**

Maire adjointe chargée
de Bien grandir à La Flèche
(jeunesse, éducation,
écoles, conseil municipal
enfant, restauration
scolaire)



AMADOU KOUYATÉ

Maire adjoint chargé
de la Ville sportive et du vivre
ensemble (politique
sportive, associations
sportives, vie associative,
relations internationales,
comité de jumelage)



FRANÇOISE RACHET

Maire adjointe chargée
de La Flèche pour tous les
âges (intergénération, fêtes
et cérémonies, comité des
fêtes, pôle seniors)



CLAUDE JAUNAY

Maire adjoint chargé
des Services au public,
eau et assainissement,
éclairage public,
accessibilité, voirie
Vice-président
du Pays fléchois



PASCAL RIBOT

Maire adjoint chargé
des Solidarités (logement
social et handicap)



JEAN-PIERRE GUICHON

Conseiller municipal
délégué chargé de la
Transition numérique et
de la mobilité
Vice-président
du Pays fléchois



HERNANI TEIXEIRA

Conseiller municipal
délégué chargé des
questions relatives aux
associations sportives



Naissances

Valentine Roger, Élina Lauro, Andrea Larue.

Décès

Hubert Besnard, Michel Portier, Maryvonne Soldet veuve Guillou, Alain Besnardeau, Benoit Gilbert, Charles Pottier, Micheline Hervé veuve Lemercier, Colette Luçon épouse André, Jean Cousin, Michel Quentin, Alain Vandernotte, Anic Jamin veuve Pottier, Dominique Bellanger, Isabelle Meyer, Dominique Froger, Ginette Leroy veuve Blanchard.

SALON du SAVOIR-FAIRE

en pays fléchois

12 & 13
AVRIL
2024
10H à 18H

HALLE-AU-BLÉ
LA FLÈCHE

www.paysflechois.fr



Club des Entreprises
du
Pays Fléchois

